

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé de réception
Réception par le préfet : 26/11/2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 8 NOVEMBRE 2012

Délibération numéro 12 – 02 - 009

Dossier n°3 : La décision modificative n°1.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 5 octobre, s'est réuni le jeudi 8 novembre 2012 à partir de 9 heures 30 au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne en présence de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire, et sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT.

Le quorum de l'assemblée était atteint (20 membres présents sur un total de 22 administrateurs).

Étaient présents :

Madame Nadia SEMACHE.

Messieurs Gilles ARTIGUES – Jean-Claude BERTRAND – Georges BONNARD – Claude BOURDELLE – Jean-Claude BURDIN (Vice président) – André CELLIER (Vice président) – Jean-Yves CHARBONNIER – Jean-Claude CHARVIN – Paul DUCRUET – Joël EPINAT – Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Alain GUILLEMANT – René LAPALLUS – Alain LAURENDON – Iwan MAYET – Bernard PHILIBERT (Président) – Jean-Claude REYMOND – Raymond VACHER.

Étaient excusés :

Messieurs Bernard BONNE et Dominique CROZET.

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le projet de décision modificative intègre des ajustements budgétaires destinés à corriger les prévisions établies en début d'année dont les principales sont les suivantes :

⇒ Mobilisation des crédits non utilisés, afin de procéder à la constitution d'un stock de tenues d'intervention destiné à préparer la nouvelle procédure de l'échange : 100 000 € pourraient être ainsi redéployés sur l'article « vêtements de travail » grâce à une diminution des crédits consacrés à l'entretien des véhicules (compte excédentaire grâce aux économies réalisées cette année).

⇒ Ajustement des crédits de paiement pour les opérations immobilières. Les autorisations de programme resteraient maintenues aux montants votés précédemment par le conseil d'administration.

⇒ Affectation de crédits de la section de fonctionnement destinés principalement à l'entretien des bâtiments vers la section d'investissement (170 000 €). Ce mouvement budgétaire permettrait d'engager dès à présent des travaux de réfection de la toiture du centre d'incendie et de secours du Chambon-Feugerolles (remplacement de la couverture en fibrociment amianté).

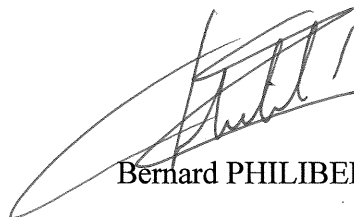
Vu le rapport présenté par le Président, Le conseil d'administration prend la délibération suivante :

Article unique :

Le conseil d'administration approuve les mouvements de crédits mentionnés en annexe 1, 2, 3 et 4.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Annexe 1 : dépenses de fonctionnement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS	110 451,20 €
61	SERVICES EXTERIEURS	-233 500,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	22 958,33 €
63	IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0,00 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	-73 258,33 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00 €
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	173 348,80 €
	TOTAL DES DEPENSES	0,00 €

Annexe 2 : recettes de fonctionnement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

CHAPITRES	INTITULES	MONTANTS
70	PRODUITS ET SERVICE DU DOMAINE ET VENTES	0 €
74	CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	0 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0 €
64	ATTENUATIONS DE CHARGES	0 €
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €
	TOTAL DES RECETTES	0 €

Annexe 3 : Recettes d'investissement

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
10	10 221	Dotation globale d'équipement (DGE)	0,00 €
	10 222	Fonds de compensation pour la TVA	0,00 €
	10 228	Autres fonds globalisés	0,00 €
	1 068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €
13	1 331	Fonds d'aide à l'investissement des sdis	0,00 €
	1 313	autres subventions d'investissement	0,00 €
16	1 641	Emprunts	
28	28 031	frais d'études	0,00 €
	28 041	subventions d'équipement aux organismes publics	0,00 €
	2 805	concessions; brevets; licences	0,00 €
	281 312	CIS	0,00 €
	281 351	Installations, aménagements et bâtiments publics	0,00 €
	281 531	Matériels et réseaux de transmission	0,00 €
	281 532	Réseaux d'alerte	0,00 €
	281 561	matériel mobile d'incendie et de secours	0,00 €
	281 562	Matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 568	Aure matériel d'incendie et de secours	0,00 €
	281 571	Ateliers	0,00 €
	281 578	autre matériel et outillage technique	0,00 €
	28 158	autres	0,00 €
	28 183	Matériel informatique	0,00 €
	28 184	matériel de bureau et mobilier	0,00 €
	28 188	Autres	0,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement	173 348,80 €
	024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
		TOTAL DES RECETTES	173 348,80 €

Annexe 4 : dépenses d'investissement.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2012

CHAPITRES	ARTICLES	INTITULES	MONTANTS
	001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
16	1 641	Emprunts	0,00
	16 874	Autres dettes à rembourser aux communes	0,00
	2 041	Subventions d'équipement aux communes	0,00
20	2 031	Frais d'études	
	205	Concessions, droits similaires, brevets et licences	0,00
	208	Autres immobilisations incorporelles	0,00
21	2 111	Terrains nus	0,00
	2 115	Terrains bâtis	0,00
	21 312	centres d'incendie et de secours	0,00
	21 351	Installations, aménagements bâtiments publics	187 440,64
	21 531	Réseaux de transmissions	0,00
	21 532	Réseaux d'alerte	0,00
	21 561	Matériels roulants d'incendie et de secours	0,00
	21 562	Matériels d'incendie et de secours	
	21 568	Autres matériels d'incendie et de secours	3 348,80
	21 571	ateliers	15 000,00
	21 578	autre matériel et outillage technique	
	2 158	Autres	30 000,00
	21 711	Terrains nus	-2 000,00
	2 183	Matériels informatiques	0,00
	2 184	Matériels de bureau et mobilier	-155 000,00
	2 188	Autres immobilisations incorporelles	80 000,00
23	231 312	Immobilisations corporelles en cours - constructions	14 559,36
TOTAL DES DEPENSES			173 348,80

